

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 29 AOUT 2018

Présents : Mr Claude CAVALLINI, maire, Mr Alexandre MICHALET, adjoint, Mrs , Pascal COURTOIS , Cyril GRENARD, Jean-Marie DROMARD, Frédéric PANSARD
Mmes Suzie DECOSTER, Laétitia MICHALET-BUSSOD , Morgane NIVOT.

Absent : Mr Alexandre DESBORDES excusé

Secrétaire : Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

1.DELIBERATION POUR ADMISSION DE SOMMES EN NON-VALEUR

Mr le Maire présente au conseil l'ensemble des sommes qui ne peuvent pas être recouvrées par le Trésor Public soit un montant de 35.03€ au 10/07/2018. Le conseil à l'unanimité admet la somme de 35.03€ en non-valeur et inscrit la dépenses au budget 2018.

2.DELIBERATION POUR AVIS SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS DE HAUT-BUGEY AGGLOMERATION (PPGD)

Mr le Maire présente au conseil les objectifs de ce plan qui permet au demandeur de disposer d'une information plus précise et complète lui permettant de devenir acteur de sa demande de logement social d'une part et de définir les conditions d'une gestion partagée des demandes d'autre part.

Le Conseil a l'unanimité donne un avis favorable à l'élaboration de ce plan et approuve la qualité de la Commune de Belleydoux en tant que lieu d'orientation .

3. DELIBERATION POUR AVIS SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Mr le maire présente au Conseil le rapport qui constitue la référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation qui sera versée par l'EPCI aux communes . Le versement des attributions de compensation étant une dépense obligatoire pour la communauté d'agglomération.

Après en avoir délibéré, le conseil approuver le rapport de la CLECT

**4. DELIBERATION POUR EXTENSION DU PERIMETRE DE HAUT-BUGEY
AGGLOMERATION AVEC L'INTEGRATION DES COMMUNES DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLATEAU D'HAUTEVILLE**

Mr le Maire informe le Conseil qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, 9 communes du Plateau d'Hauteville demandent à intégrer la HBA.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

Le Maire expose au Conseil le projet de modification des statuts de la HBA, le conseil approuve exception faite du point « Station de ski alpin »

5. DIVERS :

- réparation de la dameuse : seul le turbo est endommagé . La réparation suit son cours
- DP déposée par Mr Louis MARQUIS pour modification construction. Avis favorable
- DP déposée par Mr Jean-Pierre GRANDCLEMENT pour construction garage. Avis favorable
- PC déposé par Mr Sébastien TOQUET pour construction garage . Avis favorable.
- Prévisions sur les ventes de bois à venir .

Fait à Belleydoux le 18 septembre 2018

Le Maire,